



# ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

## PRÉPARER SA MOBILITÉ - DÉPART EN MASTERS



### PROCÉDURE & CALENDRIER

**15 au 19 OCTOBRE** : Semaine de témoignages et ateliers de préparation

**Mi NOVEMBRE** : Ouverture du formulaire d'inscription en ligne

À télécharger :

↓ [www.ut-capitole.fr/international /étudier à l'étranger en L3 – M1](http://www.ut-capitole.fr/international/étudier_à_l'étranger_en_L3_M1)



Informations à compléter sur le formulaire d'inscription :

#### ▶ Choix de 5 universités par ordre de préférence

Choisir les universités en fonction de votre filière et après avoir consulté la liste des cours proposés aux étudiants en programme d'échange sur les sites des universités partenaires.

▶ **Préparer une liste de choix de cours** pour chaque université sélectionnée en respectant le nombre de crédits ECTS imposé :

- ◆ Europe : 30 ECTS/ semestre (60 /année)
- ◆ Seulement 4 ECTS/ an autorisés en langue, autre que la langue d'enseignement
- ◆ Hors Europe : 4 matières par semestre maximum

▶ **Rapporter les documents demandés** : tout dossier incomplet à la date limite sera refusé (renseignez-vous bien sur les pièces à fournir avec le formulaire : consultez le MOODLE ou contactez votre référent)

⚠ **11 JANVIER**: date limite de dépôt des dossiers au bureau J.104



### CONTACTS



SCREI

Arsenal - Bureau J.104 (*au-dessus de la cafétéria*)

Elsa FULCHERI

[horizon@ut-capitole.fr](mailto:horizon@ut-capitole.fr)

TSE

Geneviève DOUMENG

[genevieve.doumeng@ut-capitole.fr](mailto:genevieve.doumeng@ut-capitole.fr)



## LA SÉLECTION

### 3 ÉTAPES

**Octobre à Février** ➡ 2 entretiens de motivation en français (l'un avec l'École d'Économie et l'autre avec le Service des Relations Internationales)

**Janvier-Février** ➡ Examen du dossier académique

**Fin Janvier** ➡ Test de langue → Transmettre le justificatif indiquant l'**OBTENTION DU NIVEAU B2**



## LES AFFECTATIONS

Les affectations se font en fonction du classement final des sélections et du nombre de places disponibles dans les universités partenaires.



## LES BOURSES

Voir possibilités d'aides financières sur le site :

<http://www.ut-capitole.fr/international/etudier-a-l-etranger/aides-financieres/>

Consultez attentivement le calendrier des bourses :

**△ 15 Janvier au 31 Mai :**

**VOUS effectuez** vos démarches auprès du **CROUS** (simulation & dossier social étudiant) : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

**1<sup>er</sup> JUIN :** Ouverture de l'accès aux dossiers de bourses Erasmus + et AMI (dossier à retourner au SCREI avant début Juillet)

**Début Juillet:** ouverture de la plateforme des **Bourses d'étude de la Région**

**Occitanie :** <https://www.laregion.fr/Aides-mobilite-etudiants>

**Contact Bourse :**

SCREI- Bureau J104-6

[bourses.international@ut-capitole.fr](mailto:bourses.international@ut-capitole.fr)



## L'INSCRIPTION DANS L'UNIVERSITÉ PARTENAIRE

**MARS-AVRIL :** ➔ NOUS procédons à votre nomination dans votre université d'accueil.

### AVRIL / MAI :

➔ **Remplissez** en ligne le formulaire d'inscription de votre université en respectant les dates limites.

➔ **Fournissez** tous les documents exigés par votre université d'accueil.

➔ **Faites** valider votre liste de choix de cours par votre Conseiller Pédagogique.

### JUIN/ JUILLET :

➔ **INSCRIPTION OBLIGATOIRE à UT1**  
Frais d'inscription payés à UT1, exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil.

➔ **Informez-nous** en cas d'ÉCHEC ou de DÉSISTEMENT



## LA VALIDATION

**EN JUILLET OU SEPTEMBRE :** La commission de validation procède à la transcription de vos notes étrangères en notes françaises suivant une grille d'équivalence. Vous obtiendrez - en cas de validation - le diplôme UT Capitoile.